

COMITE DES FORETS

ASSEMBLEE GENERALE du 19 Novembre 2009

Un des événements marquants, cette année, pour la forêt française, a été le discours d'Urmatt du Pdt Sarkozy en Mai dernier.

A ma connaissance, en France, peu de chefs d'état ont consacré, ne serait-ce que le temps d'un discours, une telle attention à la forêt et à sa filière. Napoléon III avait eu, en son temps, une politique forestière active, avec la plantation des Landes de Gascogne et de la Sologne. Depuis...pas grand-chose...

Le Président Sarkozy a ouvert son discours sur un constat alarmant. Je cite : « On ne cesse de se plaindre de ne pas avoir de ressources de matières premières, on en a une sous nos yeux et on la sous exploite.

« La balance extérieure de la France pour l'ensemble de la filière du bois et de l'ameublement affiche un solde négatif de plus de 6 Ma € en 2008. On dépense 6 Ma pour aller chercher du bois et de l'ameublement chez les autres alors qu'on l'a à porté de la main. C'est le 2^{ème} poste de déficit commercial français après celui de l'énergie. C'est un gâchis phénoménal. »

Puis il constate, entre autres, le manque de mobilisation de la propriété forestière, notamment privée, et la très faible efficacité de la filière industrielle du bois.

Il propose, en s'inspirant du très intéressant rapport Puech, des mesures positives pour la forêt française.

Celles-ci devraient avoir pour conséquence, de pousser les forestiers privés à faire évoluer leur façon, de penser et d'agir dans leurs forêts.

Quelles mesures a-t-il proposé qui soient favorables à la forêt française?

D'abord, une mesure environnementale très novatrice. La mise en place d'un marché spécifique visant à valoriser le stockage de carbone dans les produits en bois.

Les forestiers ont un rôle important de stockage de carbone, en rapport avec leurs méthodes de sylviculture. Le bois contribue ainsi à la lutte contre le changement climatique.

La forêt française fixe annuellement 65 mo T CO2 soit plus de 12 % des émissions de gaz à effet de serre nationales.

Comment pourrons nous participer à ce marché et en tirer profit ? Il est difficile de le dire aujourd'hui. Mais si déjà, dans le principe, notre rôle de stockeur est reconnu, c'est un premier pas qui doit nous encourager à approfondir ce sujet.

Le président préconise également des mesures pour une plus grande utilisation du bois.

D'abord, dans la construction et notamment pour l'isolation thermique des bâtiments. Encore faut il faire en sorte que ce soit notre bois et pas celui provenant des pays étrangers, souvent plus dynamiques dans l'exploitation de leurs filières.

Il incite à une plus grande utilisation du bois énergie, biomasse, cogénération... Nous voyons naître autour de nous des projets multiples et variés. Encore faut-il nous y impliquer. Sachant toutefois qu'il ne faut probablement pas en attendre des fortunes. Cette utilisation nouvelle devrait permettre de prendre le relais du bois de papeterie, dont le marché, dans nos pays d'Europe occidentale, pourrait disparaître au profit de l'Amérique du sud. Le bois énergie sera un moyen de faire de la bonne sylviculture en nous permettant d'effectuer nos éclaircies, sans perdre d'argent. Et, soyons optimistes, peut être avec profit.

Le Président souhaite aussi réanimer et soutenir la filière. C'est un beau projet qui ne peut que nous être favorable, surtout si on développe les nouvelles technologies qui devrait permettre d'utiliser le bois comme un matériau de construction moderne, au même titre que le béton, l'acier ou le verre.

C'était le thème de l'intervention du Professeur Triboulot à notre AG de l'an dernier qui va être complété cette année avec l'intervention dans quelques minutes de Monsieur Jean Claude Bignon, architecte, qui va nous parlé de l'utilisation du bois dans l'architecture moderne.

Mais le discours du Président est aussi un avertissement fort pour les forestiers privés. Ceux-ci sont nommément accusés de ne pas mobiliser suffisamment de bois. Je cite : « 70 % de la forêt française est détenue par des propriétaires privés. Or plus de la moitié de l'accroissement naturel non mobilisé y réside ».

Cela ne s'adresse probablement pas à vous, adhérents du CF, qui bien souvent souhaiteriez, si le marché était plus porteur, vendre vos coupes et votre bois d'industrie à des conditions plus raisonnables. Il s'adresse au très grand nombre de très petits propriétaires qui sont ainsi poussés à se regrouper, s'organiser pour mettre plus de bois sur le marché. Mais la condition reste la même. Il faut que les prix le permettent.

Pour nous, j'aurais plutôt tendance à dire que la seule action de récolter n'est pas suffisante. Faites une bonne sylviculture et vous mobiliserez du bois de qualité. En effet ce que nous vendons aujourd'hui n'est jamais que le fruit du travail des gestionnaires qui nous ont précédé. Il est moins difficile, s'ils ont bien travaillé, de mobiliser du bois de qualité, même dans des marchés peu porteurs.

La gestion forestière durable, c'est bien de faire, aujourd'hui, une bonne sylviculture qui permettra les bonnes récoltes de demain.

Mais, le Président Sarkozy va beaucoup plus loin. Et c'est là que certains sylviculteurs doivent se poser des questions. Il dit dans son discours : « A quoi cela sert il de soutenir de la même manière par des aides ou des exonérations fiscales celui qui exploite sa forêt et celui qui laisse dormir ce capital ». Et plus loin : « Alors, cette fiscalité incitative, elle est pour l'exploitation de la forêt, pas pour le refus d'exploiter. »

Pour nous aussi, la conditionnalité des aides va donc devenir un sujet et un souci.

La Fédération travail avec le Ministère pour définir les critères de conditionnalité et ce n'est pas chose facile.

Il devient évident, et cela est normal pour le contribuable que nous sommes, qu'il va nous falloir mériter les aides incitatives de l'Etat.

Pour prendre l'exemple du PSG. Il doit être un outil de gestion de nos forêts. Ne reste il pas trop souvent au fond du placard. Il devra retrouver sa vocation première et être utilisé et suivi dans la mesure du possible, pour mériter les aides de l'Etat.

Ces éléments nouveaux nous poussent à mieux penser notre gestion, à faire une sylviculture plus dynamique et à mieux participer au renouveau de la filière.

En tant qu'adhérents au CF, vous savez, ou vous devriez savoir, toute l'assistance que vous pouvez trouver au sein de notre organisation. Le CF, c'est des experts compétents qui font notre réputation, pour vous conseiller ou gérer vos forêts, mais aussi pour vous fournir toutes sortes de services, locations de chasse, constitution de dossiers administratifs, assurances... Le CF c'est aussi des partenaires, choisis par le CF pour leur compétence qui vous conseilleront dans des domaines aussi complexes que l'écologie, l'exploitation de carrières, etc...

Nous suivrons avec vous toutes les évolutions de la politique forestière et des marchés pour vous permettre d'y répondre le mieux possible. Nous étudierons pour vous les nouveaux marchés du carbone et du bois énergie, tout le potentiel des nouvelles filières, notamment dans le bois matériau de construction.

Sachez seulement que, pour être mieux en mesure de défendre vos intérêts, nous devons rassembler un plus grand nombre d'adhérents. Parlez de nous à tous vos amis forestiers et dites leur de nous rejoindre.

Représentant une catégorie de forestiers supérieurs en surfaces à la moyenne, nous devons être à la fois solidaires et actifs au sein de la Fédération des forestiers privés dont nous sommes membres au même titre que vos syndicats départementaux auxquels vous devez également adhérer pour participer à la défense et à l'essor de la forêt privée.

Dans ces périodes difficiles il est indispensable de mettre en commun tous les moyens dont nous disposons.